

# **Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle Comité d'environnement du Lac Roxton (CELR)**

**Tenue le 9 novembre 2019  
Salle du conseil de l'hôtel de ville de Roxton Pond  
901 rue St-Jean, Roxton Pond, Québec**

## **1. Mot de bienvenue**

Marcel Lamoureux, président souligne la présence du maire Pierre Fontaine ainsi que Philippe Brasseur et Pascal Lamontagne conseiller municipale

## **2. Présentation des membres du CELR 2019**

Le président Marcel Lamoureux, présente les membres du conseil d'administration tous présents à l'assemblée: les administrateurs René Racine, Michel Dupuis, Sylvain Germain, Vickie Dufresne; occupant le poste de trésorier Sylvain Lamontagne, secrétaire France Duhamel, vice-président Alain Duhamel. Par la suite Marcel Lamoureux fait un rappel sur la mission du Comité et précise qu'il sera possible de poser des questions de compréhension tout au long de la rencontre et qu'à la fin de la présentation il y aura une période de questions d'ordre générale.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Proposé tel quel par Mme Lise Boies et secondé par M. Claude Fournier. Adopté à l'unanimité

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du CELR, daté du 10 novembre 2018**

Lecture du procès-verbal par Sylvain Germain, proposé par Mme Céline Germain et secondé par M. Claude Fournier. Adopté à l'unanimité.

## **5. Présentation du bilan et du plan d'actions 2018-2020 et du suivi prévu en 2019**

- **Plan d'action 2018-2020**
  - i. Rapide rappel sur le plan d'action présenté en novembre 2018
- **Bilan 2018-2019**
  - i. Le bilan correspond aux actions prises au cours de l'année et ça tout en respectant le cadre de la mission et du plan d'action
- **Connaissance et protection du lac**
  - i. Échantillonnages et rapports d'analyses pour la période de mai à septembre : 10 sorties aux tributaires Robidoux, Bigras et Gervais, au pluvial de la 11<sup>ème</sup> Avenue et au centre du lac. Les analyses effectuées: coliformes fécaux,

phosphore total trace (en surface et en profondeur), chlorophylle et matières en suspension. Marcel Lamoureux a expliqué les résultats obtenus pour l'année 2018. Il a démontré une diminution significative de phosphore au centre du lac. Le ruisseau Robidoux demeure toujours l'endroit le plus pollué. Les tributaires Gervais et Bigras démontrent une amélioration satisfaisante. Le contrat pour l'analyse des échantillonnages et du rapport final 2019 a été renouvelé à Madame Caroline Bisson biologiste.

- ii. Les résultats d'analyse sur l'état du lac avec les échantillonnages et les rapports du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) : 3 tests d'eau pour le phosphore total et la chlorophylle effectués de mai à octobre. Un tableau des résultats est présenté pour les mesures des 12 sorties pour la transparence de l'eau. Le graphique démontre une diminution de la transparence particulièrement en juin et juillet. Merci à Bertrand Duhamel pour les échantillonnages et la transmission des données au ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- iii. Le premier test d'échantillonnage à l'arrivée des oies aura lieu le 4 novembre 2019 et un deuxième test est prévu au départ des oies. Le résultat des tests effectués en 2018 démontre que les coliformes fécaux du 11 novembre 2018 atteignaient 260 et le phosphore 0,099 et que le 25 novembre 2018 les résultats diminuaient à 45 pour les coliformes et 0,093 pour le phosphore. À ce moment de l'assemblée, M. Lamoureux veut remercier toute l'implication des bénévoles du comité en mentionnant la quantité de sortie effectuée pour toutes les analyses à faire à chaque année. Il souligne la participation de René Racine, Sylvain Lamontagne, Michel Dupuis, Alain Duhamel, Lucie Lequin, Alain Blondin, Claude Fournier et Bertrand Duhamel.
- iv. Suivi des plaques de sédiments émergentes (ilots flottants) : un tableau a été présenté pour démontrer la visibilité des plaques de sédiments répertoriées depuis 2015 (55), 2016 (11), 2017 (6) et 2018 (29). Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, on a dénombré 18 plaques de sédiments visibles

- **Projet de restauration du Lac Roxton**

- i. M. Lamoureux réitère les actions prises concernant les plaques de sédiments émergentes depuis 2014.

**Actions prises pour l'année 2019 :**

La description de la problématique des plaques de sédiments émergentes a été réalisée.

La démarche de consultation auprès des entreprises : faite.

La proposition d'une méthode pour enlever les plaques de sédiments : faite.

Prévisions budgétaires établies.

La Municipalité a prévu le budget nécessaire pour actualiser les travaux. Elle est aussi en attente de l'autorisation d'effectuer les travaux.

Suite à plusieurs correspondances auprès du Ministère, ce dernier nous informe que nous ne sommes pas assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, ce qui est pour nous une très bonne nouvelle. Cependant une demande d'autorisation ministérielle doit être obtenue préalablement à la réalisation desdits travaux.

Nous sommes à l'étape de compléter la demande d'autorisation auprès du ministère.

Actions prises concernant les oies blanches : la période d'effarouchage des oies a commencé le 25 octobre avec le bateau de la Municipalités. Alain Duhamel a expliqué la procédure et dit observer une réelle diminution du nombre qui se retrouve à passer la nuit sur le lac. Sylvain Germain nous donne les statistiques comparatives avec l'an dernier. Du 5 novembre au 18 novembre 2018, pour 13 jours, il y a eu 51 heures d'effarouchement avec 11 bénévoles. Cette année, du 25 octobre au 8 novembre 2019 pour 13 jours, nous avons eu 52 heures d'effarouchement avec 7 bénévoles seulement. Sylvain mentionne que toute personne qui voudrait se porter volontaire, de bien vouloir le contacter personnellement. M. Simon Turcotte fait part de son besoin d'avoir un accompagnateur pour la soirée.

Actions prises concernant l'assainissement de l'eau : NUVAC

Projet à long terme : nous participons à un projet d'étude en collaboration avec le Dr. Hubert Cabana, professeur en génie civil de l'Université de Sherbrooke et avec la firme de génie conseil Englobe de Varenne dans le but de rencontrer les normes du MELCC. Ce projet sera sans frais pour la municipalité et les frais de produits utilisés feront partis des demandes de NUVAC et de l'Université de Sherbrooke à des programmes de subvention.

Projet à court terme : ensemencement de bactéries dans les tributaires et les pluviaux. Deux traitements prévus : automne 2019 : 12 chaudières de 20 Kg ensemencés dans 3 tributaires et 5 pluviaux ciblés. Le deuxième traitement est prévu pour la fin avril début mai 2020. Résolution prise au Conseil municipal et conforme aux exigences du Ministère. NUVAC s'engage à supporter le coût du traitement moitié-moitié avec la Municipalité.

- **Sensibilisation et promotion**

- i. J'adopte un cours d'eau

- Pour la troisième année, un programme éducatif à l'initiation d'un groupe scolaire au suivi de la qualité des cours d'eau, a été organisé avec la classe de 6<sup>ème</sup> année de M. François Perras en collaboration avec G3E, OBV et la SÉTHY. Les élèves ont eu une séance technique en classe et une sortie sur le terrain en bordure du sentier des oies. Ils devaient faire des tests macro

invertébrés et physico-chimiques. Le CELR a été présent avec les élèves. Plusieurs photos prises par Bertrand Duhamel démontrent l'intérêt et le sérieux des jeunes. Nous avons signé une lettre d'appui avec l'OBV Yamaska qui permettra de maintenir le programme sur une période de 3 ans. Nous nous sommes engagés à des heures de bénévolat d'une valeur de 3960\$. Un grand merci à Bernard Valiquette et à Jean-Daniel Boisvert et tous les bénévoles présents.

- ii. Distribution d'arbres  
En collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que du Club 4H, nous avons distribués 200 arbres à plus de 60 résidents le 25 mai 2019.
- iii. Bandes riveraines  
L'ensemble des informations sur les bandes riveraines est disponible sur le site Web de la Municipalité. Vous trouverez également les informations concernant les plantes exotiques envahissantes.

- **Groupe consultatif**

- i. Marcel Lamoureux laisse la parole à Pascal Lamontagne membre du groupe consultatif. Pascal débute en remerciant le CELR pour tout le travail accompli. Il mentionne ensuite qu'il y aura une plantation d'arbres au bout des rues Southière, 20-21-22<sup>ème</sup> rue pour restreindre l'accès au lac qui se fait maintenant exclusivement à la Fondation Talbot. Une barrière magnétique sera installée et une carte vous sera remise à l'achat de votre vignette, tout comme à l'achat du permis pour les cabanes à pêche qui devront aussi être descendues à la Fondation. Il n'y aura plus de passage au parc de la Renaissance. Deux quais seront ajoutés à la plage Talbot en remplacement de ceux existants. L'été prochain nous utiliserons le bateau régulièrement pour une surveillance mais surtout pour une sensibilisation et éducation au règlement du lac.

- **Véhicules d'information**

- i. Infolettre : à ce jour nous avons 38 personnes qui se sont inscrites. Déjà 2 distributions soit le 19 mai et le 22 septembre. Pour vous inscrire nous adresser un courriel à [comitedulacroxton@gmail.com](mailto:comitedulacroxton@gmail.com). Merci à Luc Boutin
- ii. M. Lamoureux nous invite à consulter le site Web concernant l'environnement et/ou les rapports du Comité d'environnement du lac Roxton (CELR).
- iii. Le comité se fait un devoir de poursuivre les chroniques d'informations dans le journal aux citoyens « *Habitez la nature* ».
- iv. Ne pas oublier non plus de suivre notre Facebook. Merci à Bertrand Duhamel pour la gestion de l'information sur Facebook
- v. Pour nous rejoindre :
  - Courriel : [comitedulac@gmail.com](mailto:comitedulac@gmail.com)
  - Facebook : Comité d'environnement du Lac Roxton
  - Site internet : <http://www.roxtonpond.ca> (onglet «*attrait*» et «*Lac Roxton*»)

- Représentation auprès de nos élus
  - i. Le comité s'assure de présenter les rapports d'analyses au conseil municipal
  - ii. Faire des demandes de subvention.
  - iii. Assister aux séances du conseil à titre de membre du Comité d'environnement du lac Roxton.  
 À ce moment de l'assemblée M. Philippe Brasseur confirme et remercie les membres du comité qui participent régulièrement à chaque réunion du conseil.  
 M.Lamoureux veut souligner l'apport de nos partenaires : OBV de la Yamaska, Parc national de la Yamaska, REHY, SÉTHY, MELCC et le RAPPEL.

## 6. Bilan financier 2018

Présenté par M. Sylvain Lamontagne, trésorier.

Sur un budget alloué de \$24,000, des dépenses totalisant \$17,236 ont été facturées. Sylvain a aussi ajouté que le comité, cette année, avait accumulé 910,5 heures de bénévolat documentées. Cela représente une importante somme d'argent économisée. Une demande pour être reconnu en tant qu'organisme caritatif a été faite en septembre dernier cependant nous avons pris la décision de ne pas faire suite pour le moment. Proposé par M. Bertrand Duhamel, secondé par M. Jean Bergeron. Adopté à l'unanimité.

## 7. Élection des membres du conseil d'administration 2018.

Marcel Lamoureux propose Pascal Lamontagne comme président d'élection secondé par Jean Bergeron. M. Lamoureux propose Vickie Dufresne comme secrétaire d'élection secondé par Lise Boies. Les deux acceptent.

4 postes sont renouvelables aux 2 ans, selon l'article 4.03 de notre règlement. Il s'agit de :

**Alain Duhamel** : il manifeste son intérêt de demeurer au sein du CELR : proposé par Lise Boies, secondé par Serge Lessard, aucune opposition, réélu

**Sylvain Germain** : proposé par Daniel Aitken, secondé par Gérard Déraspe, aucune opposition, réélu

**René Racine** : proposé par Marcel Lamoureux, secondé par Claude Fournier, aucune opposition, réélu

**Marcel Lamoureux** : proposé par Philippe Brasseur, secondé par Bertrand Duhamel, aucune opposition, réélu

Tous les proposés acceptent à l'unanimité. Pascal Lamontagne veut profiter de l'occasion pour souligner et remercier tous les membres du comité pour leur dévouement.

Marcel Lamoureux indique que Vickie Dufresne se retire du comité et quelle sera remplacée lors de la prochaine rencontre du CELR et que son poste sera donc en élection l'an prochain.

## **8. Période de questions, partage d'idées et commentaires.**

- M. Philippe Brasseur débute en remerciant le comité de tout le travail accompli, de leur assiduité au conseil et se demande si une personne ne devrait pas être en place à la municipalité pour les dossiers environnementaux. Applaudissement de l'assemblée.
- Céline Germain explique que les bénévoles sont importants et en participant, ils démontrent plus d'intérêts.
- M. Serge Lessard fait mention que cette année, il remarque une nette amélioration de son bord de l'eau qui est plus clair avec moins de plume en surface. Marcel Lamoureux le remercie et mentionne que se sont ces commentaires là qui nous permettent de confirmer les actions que nous avons prises en constatant la diminution des oies.
- M. Serge Lessard explique aussi, que depuis 3 ans, il va faire le ménage durant l'hiver sur l'île du diable. Trop de passage en motoneige brise aussi les conifères. Il veut savoir s'il serait possible de reboiser et de faire une affiche interdisant le passage sur l'île. Pascal Lamontagne mentionne qu'il regardera avec le conseil pour le reboisement et l'ajout d'une pancarte interdisant le passage des motoneiges. Une mention dans le journal « Habitez la nature » pourrait aussi être ajoutée.
- Mme Hazel Thompson dit avoir été victime d'une intoxication aux pesticides dernièrement et que le Ministère s'en est occupé. Elle mentionne l'importance de tenir au courant tout le monde pas juste les riverains. Elle s'inquiète aussi du manque de place à la plage générée par l'installation des nouveaux quais. Pascal explique qu'il y a une place réservée à la baignade et que les quais remplacent les anciens.
- M. Alain Duhamel avise l'assemblée que l'an prochain, il y aura une plus grande surveillance avec le bateau en collaboration avec les pompiers concernant les vignettes ainsi qu'au respect des règlements du lac et que s'il y a des réfractaires, la Sûreté du Québec pourrait être contacté. En plus, il confirme la diminution du nombre de moto-marine durant l'été.
- M. Roger Ducharme mentionne que le respect des balises aide au contrôle de la vitesse des embarcations.
- Pascal confirme que l'achat des vignettes et le coût d'accès de 50\$ journalier pour les gens de l'extérieur permettent un meilleur contrôle des embarcations sur le lac. Marcel mentionne l'achat de 150 vignettes en 2019.
- Mme Céline Germain amène l'idée d'expliquer la réglementation concernant le lac Roxton lors du paiement de la taxe de Bienvenue. Pascal Lamontagne croit que cela fait partie des documents de bienvenue mais qu'il va vérifier.
- Mme Hazel Thompson demande s'il y a une place pour laver les bateaux. Marcel explique que le CELR regarde avec l'université de Sherbrooke des méthodes de

lavage. Toutefois ce sont les embarcations qui viennent de l'extérieur qui cause problème et elles sont moins nombreuses.

- Mme Lise Boies mentionne le lavage des avions. Marcel dit n'avoir aucune réponse à ça.
- M. Jean Bergeron constate que la conservation des bandes riveraines à leur état naturel est importante et dénonce l'arrosage des terrains de façon générale et dénonce l'installation d'une clôture en rive pas loin de chez lui. Y a-t-il eu des amendes? Marcel indique que ce n'est pas au CELR de faire appliquer la réglementation et que c'est la MRC qui s'occupe des avis et constats d'infraction.
- Mme Lise Labonté demande s'il y a une distance à respecter pour les fossés par exemple sur l'avenue du lac est, avec les vaches qui se retrouvent très près de la rue.
- Vickie Dufresne explique que selon la Politique de protection des rives, les clôtures ne sont pas interdites. Elles permettent notamment de limiter l'accès du bétail aux lacs et aux cours d'eau. De plus, tout propriétaire peut clore son terrain par l'ajout d'une clôture (selon le Code civil du Québec). Enfin selon la réglementation municipale, l'installation de clôtures sur les limites séparatives entre deux emplacements est autorisée dans la rive.
- Mme Céline Germain tient à souligner que la MRC de la Haute-Yamaska fait une distribution d'espèces végétales pour la végétalisation des rives à chaque année.
- M. Bertrand Duhamel a fait mention que le niveau du lac était plus haut cette année et qu'il aurait dû être baissé un peu plus car avec la tempête de vent qu'on a eu dernièrement, les vagues ont abimées les rives. Marcel répond que c'est lui qui avait demandé de conserver le niveau du lac plus haut pour l'effarouchage, mais aussi pour permettre l'ensemencement des bactéries.
- Marcel rappelle l'importance des commentaires des gens pour aider le CELR.
- Bertrand Duhamel s'inquiète du gel et de son impact sur le bateau. Alain Duhamel mentionne d'ailleurs que le CELR cherche une place pour mettre le bateau à l'abri.
- M. Jean Bergeron réitère sa demande d'une charte de règlement qu'on soit riverain ou non, sous forme volontaire, pour bien connaître la réglementation sur l'arrosage, les insecticides. Un engagement moral de bon comportement. Il donne en exemple une charte plastifiée remise en Mauricie. Marcel demande à avoir une copie.
- Concernant l'arrosage d'insecticide ou de pesticides, Mme Céline Germain fait part de son inquiétude concernant les compagnies d'arrosage et Vickie ajoute qu'il est toujours possible de demander le code des produits utilisés.
- M. Jean Bergeron s'engage pour l'an prochain à amener un voisin à l'assemblée pour le sensibiliser à l'importance du CELR et invite chaque citoyen présent de bien vouloir faire de même. Excellente suggestion. Applaudissement de l'assemblée.
- M. Philippe Brasseur veut conclure en observant que tous les questionnements qui ont été soulevés ce matin dépassent le mandat du CELR et que comme conseiller élu, cela fait partie à 100% de son mandat à réaliser et qu'il devra s'assurer de bien répondre aux demandes des citoyens.

- En terminant, Marcel Lamoureux remercie Mme Vickie Dufresne pour sa participation au comité depuis 3 ans.

9. Levée de l'assemblée générale à 11,45 heures

M. Lamoureux remercie chaleureusement toutes les personnes présentes qui se sont déplacées à cette rencontre annuelle et les invitent à suivre les démarches du CELR sur le site Web.